



Saint Jean
de Thurigneux

Conseil municipal N° 6/2020 du 7 juillet 2020

Convocation en date du : 1^{er} juillet 2020

Affichée le : 1/07/2020

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTOMIEU Stéphane							
BAISE-GROGNET Elisabeth							
LAISSARD Jean-Louis							
LANTENOIS Myriam							
LEQUEUE Olivier							
MORLOT Michel							
MOUREAU Fernanda			X				
NAVEAU Vincent							
ODET Hervé			X				
PAQUIER Martine							
PETIT Cyrielle							
RIBAULT Jean-Pierre							
ROGNARD Isabelle							
TOMAS Sandrine							
VIRET Pierre							
	13		2				

Public : 3 personne(s) présente(s) (presse) :

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures et 05 minutes par Monsieur le Maire.

Mr Jean-Louis LAISSARD est nommé secrétaire de séance.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°5/2020 de la séance 16/06/2020

- Ne fait pas l'objet de remarques,
- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu précédent
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Lancement programme toiture salle polyvalente
- Modification du tableau des emplois permanents de la commune
- Décision modificative
- Retour commission communication sur le panneau d'affichage lumineux
- Retour commission travaux sur l'aménagement Rue du Fournil
- Retour sur le conseil d'école du 23 mai 2020
- Présentation du rapport d'activités de la CCDSV
- Questions diverses

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il n'a pas pris de décisions dans les fonctions de ses délégations.

LANCEMENT PROGRAMME TOITURE SALLE POLYVALENTE :

Monsieur le maire rappelle l'état d'urgence à refaire la toiture de la salle polyvalente comportant de l'amiante.

Explique qu'il faut fixer une enveloppe maximale pour permettre l'obtention des subventions et demande à l'autoriser à consulter un bureau d'étude. Le bureau d'étude permettra le choix d'une couverture tuiles ou bacs acier en fonction des analyses et des calculs de charges.

Puis explique la mission de chaque bureau de contrôle :

- CSPS (coordination santé et protection sécurité) missionnés pour intervenir sur la protection des personnes sur le lieu du travail et s'assurer qu'ils travaillent dans de bonnes conditions
- Contrôle technique : mission de protéger la collectivité dans le cadre des décisions prises en faisant respecter les normes de sécurité, et trouver des solutions techniques
- Diagnostiqueur : relève des études prises pour diagnostic l'amiante dans l'air

Et donne lecture de devis comprenant 3 missions :

Mission de CSPS :

Pascal SANHARD pour 960.00€ HT

Apave pour 1 680.00€ HT

Qualiconsult pour 1 560.00€ HT

Après étude des devis, le conseil municipal retient à l'unanimité Pascal SANHARD pour 960.00€ HT

Mission Contrôle Technique :

Apave pour 2 988.00€ HT

Socotec pour 1 500€ HT

Bureau Véritas pour 2 310.00€ HT

Après étude des devis, le conseil municipal retient à l'unanimité SOCOTEC pour 1 500.00€ HT

Diagnostiqueur – Etablissement d'un cahier des charges

Qualiconsult pour 408.00€ HT

Juris pour 310.00€ HT

Apave pour 360.00 HT

Après étude des devis, le conseil municipal retient à l'unanimité JURIS pour 310.00€ HT

Définition de l'enveloppe maximale pour obtention des subventions :

1 hypothèse : couverture tuiles en fonction du poids

2^{ème} hypothèse : bacs aciers

Monsieur le Maire propose de retenir la 1^{ère} hypothèse, à hauteur de 100 000€ HT

Puis le conseil municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à lancer les consultations, et le sollicite pour l'octroi de subventions auprès de l'Etat (DETR), Région, Contrat Ruralité, Communauté de Communes, Conseil Départemental, Syndicat d'Electricité

MODIFICATION DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire rappelle les différentes modifications du tableau des emplois liés au mouvement du personnel communal.

-agent technique, qui assure l'entretien des espaces verts, sera titularisé, par une année de stage à compter du 15 septembre.

-agent technique qui assure l'entretien des bâtiments, sera engagé sur un poste de 35h au lieu de 27h40, pour assurer l'entretien des bâtiments scolaires, la pause méridienne des enfants, et les espaces verts pendant la période des vacances scolaires

-prévoir un recrutement d'un agent d'animation, pour assurer la pause méridienne sur un poste de 7H

-prévoir un recrutement d'une deuxième ATSEM, à la rentrée scolaire en soutien aux enseignants. Faire une analyse du coût.

DECISIONS MODIFICATIVES :

Monsieur le Maire informe qu'il faut prévoir des décisions modificatives dans le cadre de nouvelles dépenses non prévues au budget Primitif 2020

- ✓ Mise en place de tubes acier sur la barrière de sécurité devant l'école pour 900€
- ✓ Achat d'un frigo et d'une machine à laver pour la somme de 755€

soit au total 1655€ à prendre sur les dépenses imprévues

RETOUR COMMISSION SUR LE PANNEAU D AFFICHAGE LUMINEUX

Ce point sera revu à la prochaine réunion du conseil municipal.

RETOUR COMMISSION TRAVAUX RUE DU FOURNIL

Monsieur Jean-Pierre RIBAULT donne un compte rendu sur la troisième rencontre qui a eu lieu avec la commission des travaux sur le site « rue du Fournil. »

1^{ère} option : Un décaissement peut être prévu avec une création d'un trottoir côté opposé du lotissement, et création de parkings, voie à terme en sens unique.

2^{ème} option : la balme non décaissée et création d'un trottoir mais pas de possibilité de faire de parkings

3^{ème} option : Prévoir un parking en haut, décaisser la balme du virage jusqu'à la logette de Mr Bail, avec création d'un trottoir.

La partie boisée est enlevée, l'enlèvement de la terre doit être pris en charge par l'aménageur.

Informe que la sortie Propriété BAIL se fera dans le lotissement et non sur la voie publique comme prévu au préalable.

A l'unanimité le conseil municipal retient l'idée de faire 3 places de parkings, et demande à revoir ultérieurement l'aménagement du trottoir et le sens de la circulation.

RETOUR SUR LE CONSEIL D ECOLE DU 23 MAI 2020

Isabelle ROGNARD donne un compte rendu de la rentrée des classes rendue obligatoire le 23 mai 2020, suite à la levée de certaines restrictions sanitaires.

Une rentrée scolaire contrôlée avec le concours de tous les enseignants et personnels communaux présents.

99 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre, avec des effectifs importants en grande section et CP, d'où le recrutement d'une deuxième ATSEM .

Isabelle ROGNARD informe l'arrivée d'une nouvelle enseignante, qui viendra en soutien à la Directrice.

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal de la demande de M. GAUDEFROY enseignant pour exploiter un petit bout de jardin situé derrière la mairie, pour l'étude de plantations diverses. Une réponse positive a été faite, pour une disposition de terrain avec accès au robinet d'eau sur le site, sur une période d'un an.

PRESENTATION RAPPORT D ACTIVITES CCDSV

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de la CCDSV, ses actions et ses missions.

QUESTIONS DIVERSES

Myriam LANTENOIS donne un compte rendu de sa rencontre avec l'Association la Passerelle et rappelle les principales missions de cette association, créée par des bénévoles.

L'objectif de cette association est d'aider et d'accompagner les personnes en recherche d'emploi, et de stage.

Une rencontre avec les membres de cette association est prévue le 8 septembre. Date du prochain Conseil Municipal.

Michel MORLOT donne un compte rendu sur la rencontre avec les dirigeants de la Fondation Pierre Vérots et présente leurs activités et le but de leur association.

Explique qu'effectivement la présence humaine sur ces lieux, rend impossible la nature de leurs travaux, c'est pourquoi ce lieu reste fermé et protégé.

Fait un aparté sur le plan d'eau communal et son manque d'eau évoque le problème des fossés et des peupliers implantés autour de l'étang.

Le régisseur de la Fondation propose d'intervenir en réunion publique pour expliquer aux habitants le but de leur association.

Un premier contact d'échanges chaleureux est constaté.

Un article par la Fondation pourrait être rédigé dans le prochain bulletin municipal.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré la Trésorière et donne un compte rendu de cet échange.

Informe également du départ d'un locataire très prochainement et rappelle que deux logements communaux restent vacants. Prévoir une information sur le site et autres supports.

Monsieur le Maire, rappelle que Mr Olivier LEQUEUE est nommé référent mobilité auprès de la CCDSV.

Monsieur le Maire rappelle le conseil municipal du vendredi 10 juillet à 18h dans le cadre des élections pour la désignation des délégués et leurs suppléants en vue des élections des sénateurs.

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion qu'il a eu avec Mr CHAIZE, sénateur.

Elisabeth BAISE METRAL GROGNET intervient sur le cimetière et notamment sur les herbes envahissantes qui se propagent dans les allées et près des tombes.

Informe qu'en 24h, à deux personnes, elles ont arraché toutes les mauvaises herbes.

Emet l'idée de faire passer un article soit par le bulletin, soit dans les boîtes aux lettres pour inciter des bénévoles à venir arracher les mauvaises herbes.

Monsieur le Maire rappelle que la commune ne possède pas de police municipale, et qu'il serait peut-être envisageable de mutualiser ce service.

Soulève le problème des barbecues sauvages entrepris derrière la salle polyvalente, sans aucune autorisation.

Faut-il prévoir un arrêté pour les interdire ou faire systématiquement une déclaration en mairie.

Affaire à étudier.

La surcharge de vêtements dans les containers est constatée, peut-on prévoir des containers plus grands ou enlèvement plus fréquent ?

L'errance des chats sur la commune est soulevée, ainsi que leur prolifération.

Prévoir une campagne de stérilisation des chats à la charge de la commune.

Un lecteur du puce sera acheté par la mairie avec une cage.

Une réflexion sera menée sur l'élaboration d'un PLUI

Jean-Louis LAISSARD, président du Comité des fêtes intervient pour annoncer que le concours de pétanque sera reporté au 5 septembre 2020, l'accueil se fera par un déjeuner « croissants, et casse-croûte ».

Pour clôturer cette journée, un feu d'artifice sera prévu avec une buvette au plan d'eau.

Voir UKOBA pour les démarches de l'implantation du feu.

Une personne dans le public, soulève le problème des poubelles non vidées au plan d'eau et des dépôts sauvages qui continuent.

N'ayant plus de questions diverses à traiter,
Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 45 minutes